|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2021Consultation virtuelle des Conseillers, 8-18 juin 2021** |  |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.2** | **Document C21/51-F** |
| **7 avril 2021** |
| **Original: anglais** |
|  |
| RAPPORT du PrÉsident du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives À l'Internet (GTC-Internet) |

|  |
| --- |
| RésuméLe présent rapport récapitule les principaux résultats de la quinzième réunion du GTC-Internet, qui s'est tenue les 27 et 28 janvier 2021, conformément aux Résolutions 102 (Rév. Dubaï, 2018) et 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires de 2018, ainsi qu'aux Résolutions 1305 (modifiée en 2019) et 1336 (modifiée en 2019) du Conseil.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du présent rapport.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références[*Résolution 102 (Rév. Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-102-F.pdf)*,* [*Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018)*](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts/RES-140-F.pdf) *de la Conférence de plénipotentiaires;Résolutions* [*1305 (modifiée en 2019)*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0136/en) *et* [*1336 (modifiée en 2019)*](https://www.itu.int/md/S19-CL-C-0140/en) *du Conseil* |

# 1 Introduction

1.1 Le [Groupe de travail du Conseil de l'UIT sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet)](https://www.itu.int/en/council/cwg-internet/Pages/default.aspx) a été créé en tant que groupe distinct en vertu de la Résolution 1336 (modifiée en 2019) du Conseil, conformément aux Résolutions 102 et 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT. Le GTC‑Internet est ouvert à la seule participation des États Membres et mène des consultations ouvertes avec toutes les parties prenantes.

1.2 Le mandat du GTC-Internet, figurant dans la Résolution 1336 (modifiée en 2019) du Conseil, consiste à identifier, étudier et approfondir les thèmes liés aux questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet, notamment les questions recensées dans la Résolution 1305 (modifiée en 2019) du Conseil et à cet égard, s'il y a lieu:

a) à faire connaître les résultats de ses travaux à l'ensemble des membres de l'UIT et à toutes les organisations internationales concernées et aux parties prenantes jouant un rôle actif en la matière, pour qu'elles en tiennent compte dans le processus d'élaboration de leurs politiques;

b) à examiner et étudier les activités du Secrétaire général et des Directeurs des Bureaux relatives à la mise en œuvre de la Résolution 102 (Rév. Dubaï, 2018) et à préparer des contributions à ces activités, selon qu'il convient;

c) à entreprendre et mener des consultations ouvertes avec toutes les parties prenantes de manière ouverte et inclusive; les résultats des consultations ouvertes seront présentés pour examen lors des délibérations du Groupe de travail du Conseil.

1.3 Par sa Résolution 102 (Rév. Dubaï, 2018), la Conférence de plénipotentiaires a chargé le Conseil de réviser sa Résolution 1344, afin de prier le GTC-Internet, ouvert à la seule participation des États Membres, de mener des consultations ouvertes avec toutes les parties prenantes, selon les lignes directrices indiquées dans ladite Résolution. À cet égard, afin de rationaliser ses Résolutions, le Conseil a décidé à sa session de 2019 de modifier sa Résolution 1336 pour y intégrer le contenu de sa Résolution 1344, qu'il a ensuite supprimée.

1.4 La Résolution 1336 (modifiée en 2019) du Conseil définit les modalités de la consultation ouverte pour le GTC-Internet.

# 2 Activités du GTC-Internet

2.1 En raison de la pandémie de COVID-19, le GTC-Internet a tenu sa quinzième réunion en ligne, les 27 et 28 janvier 2021.

2.2 Le [rapport de la quinzième réunion](https://www.itu.int/md/S21-RCLINTPOL15-C-0012/en) du GCT-Internet a été approuvé par le Groupe.

2.3 Ce rapport sera communiqué à l'ensemble des membres de l'UIT et à toutes les organisations internationales concernées et parties prenantes participant activement à l'étude de ces questions, afin qu'elles en tiennent compte dans leurs processus de prise de décisions.

2.4 Le GTC-Internet a tenu des consultations ouvertes en ligne et traditionnelles, de février à décembre 2020, sur le thème "[Étendre la connectivité Internet](https://www.itu.int/en/council/cwg-internet/Pages/consultation-sep2020.aspx)**"**. Au cours de cette consultation, 23 réponses ont été reçues de diverses parties prenantes et régions (1 gouvernement, 4 entités du secteur privé et associations professionnelles, 10 représentants de la société civile et d'établissements universitaires et 5 organisations intergouvernementales). Les réponses ont apporté une grande variété de réactions et différents points de vue en ce qui concerne les trois questions précises de la consultation. La huitième réunion traditionnelle de consultation ouverte, tenue en ligne, sur le thème "Étendre la connectivité Internet" a eu lieu le 25 janvier 2021. Plus de 170 participants étaient inscrits et plus de 70 personnes ont participé activement sur la plate‑forme en ligne.

2.5 Toutes les réponses à la consultation ouverte en ligne ainsi que le résumé succinct de la réunion traditionnelle de consultation ouverte tenue en ligne, approuvé par les participants, peuvent être librement consultés sur le [site web du GTC‑Internet](http://www.itu.int/en/council/cwg-internet/Pages/open-consultations.aspx).

2.6 À l'heure actuelle, le Groupe tient une consultation ouverte en ligne sur "*le rôle joué par l'Internet et les politiques publiques internationales relatives à l'Internet dans l'atténuation des effets de la pandémie de COVID-19 et des éventuelles pandémies futures*", qui a débuté en février 2021 et s'achèvera en août 2021.

2.7 Les autres mesures qui ont été approuvées par le GTC-Internet à sa quinzième réunion sont notamment les suivantes:

2.7.1 Le secrétariat de l'UIT poursuivra l'élaboration du répertoire relatif aux consultations, conformément aux recommandations du Groupe.

2.7.2 Les Directeurs de tous les Bureaux de l'UIT sont invités à tenir compte des réponses aux consultations dans leurs travaux, selon qu'il conviendra.

2.7.3 Le secrétariat de l'UIT intégrera les activités de l'UIT liées au programme d'action de Vienne (visant à remédier aux difficultés rencontrées par les pays en développement sans littoral) dans ses rapports sur les activités relatives à l'Internet.

# 3 Conclusion

3.1 Le Conseil est invité à prendre note du rapport de la quinzième réunion du GTC‑Internet.

3.2 Au nom du GTC-Internet, le Président remercie personnellement tous les États Membres de l'UIT ayant présenté des contributions et ayant participé aux travaux du Groupe, les Vice‑Présidents, le Secrétaire général, le Vice-Secrétaire général, les Directeurs du TSB et du BR, la Directrice du BDT, et le Secrétariat général, pour leur aide efficace pendant les réunions du GTC‑Internet.

**Président: Majed M. Al-Mazyed
 (ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE)**